

Procès-verbal

Réunion du Conseil d'administration de l'APEEE du 21 mai 2019

Participants: Kathryn Máthé (présidente de l'APEEE, sec. EN + 1 procuration de prim. EN), Monika Behrendt (sec. PL), Irene Bonvissuto (sec. IT), André de Woot de Trixhe (sec. FR), Arnaud Fremiot (prim. FR), Anne-Marie Hammer (vice-présidente de l'APEEE chargée de l'administration, élue en AG), Karin Hundeboll (vice-présidente de l'APEEE chargée des questions pédagogiques, prim. DA), Zoltán Krasznai (élu en AG), Eduardo Lanza Saiz (maternelle), Roberto Marigo (prim. IT), Stefan Obermaier (sec. DE), Gundars Ostrovskis (élu en AG), Balazs Palvölgyi (prim. HU), Marcin Zarzycki (prim. PL), Marc Guitart (sec. ES), Georg Becker (prim. DE)

Thomas Bardram (suppléant prim. DA), Maša Devinar Grošelj (suppléante prim. EN), Julien Reichstadt (suppléant prim. FR), Tibor Scharf (suppléant sec. DE), Line Fredslund Volkers (suppléante sec. DA)

Personnes présentes n'étant pas membres du CA: Samantha Chaitkin (CE prim. IT, suppléante CE sec. EN), Sara Dagostini (suppléante CE prim. IT), Monika Velikonja (CE sec. SWALS), Christina Morte (présentation).

1. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté moyennant l'ajout d'un nouveau sous-point au point 6 intitulé « Procédure financière de l'APEEE pour l'octroi de financements », à la demande de Zoltán Krasznai.

2. Approbation des projets de procès-verbaux des réunions du CA tenues le 22 janvier et le 21 mars.

Les projets de procès-verbaux n'ont pas encore été finalisés. Voir le point 19 de l'ordre du jour concernant la situation des effectifs du secrétariat de l'APEEE.

Points pour décision:

3. Système de recours du BAC : une volontaire pour assurer la liaison avec les parents de l'EEB1.

Au sein du CA, la décision de nommer Irene Bonvissuto (sec. IT) parent responsable de la liaison entre l'EEB1 et INTERPARENTS pour le système de recours du bac géré par INTERPARENTS a rencontré un consensus. Ce système permet aux élèves et aux parents de faire rapport au sujet des problèmes survenus pendant les examens du bac directement auprès d'INTERPARENTS.

4. Nouvelle version de la proposition visant à modifier les statuts d'INTERPARENTS et les règles de représentation

Un consensus s'est dégagé au sein du CA pour présenter une nouvelle version de la proposition modifiant les statuts et règles de représentation d'INTERPARENTS, qui tient compte des

préoccupations exprimées par les APEEE d'Alicante et d'Ixelles. Alicante s'inquiète de la surreprésentation des écoles importantes, et de l'imprécision des règles régissant le paiement des représentants qui participent aux réunions. Ixelles s'inquiète du fait que des délégués soient en place depuis plus de trois ans : ceux-ci devraient être nommés par un vote à l'unanimité, uniquement s'ils ont encore des enfants dans les écoles européennes.

5. **Calendrier de fin d'année de l'APEEE (BBQ, réunion du CA)**

Il est décidé que la dernière réunion du CA pour cette année scolaire aurait lieu le 24 juin, et le BBQ de l'APEEE le 27 juin.

6. **Appel aux financements de l'APEEE, printemps 2019**

- **Procédure financière de l'APEEE en vue de l'octroi d'un financement :**

Le CA rejette la demande émise par Zoltán Krasznai, de voter pour revenir à la précédente version de la procédure financière. La procédure actuelle a été approuvée au moyen d'une procédure écrite par le CA le 29 mars 2019 (par 14 voix pour, 3 voix contre, 0 abstentions). Plusieurs membres étaient en désaccord avec la disposition selon laquelle les projets récurrents, tels que le programme de prévention des addictions de la section HU, devaient être présentés une nouvelle fois dans le cadre de l'appel à projets de l'APEEE au lieu que la procédure simplifiée qui s'applique actuellement uniquement aux projets de faible ampleur (moins de 300 EUR) puisse s'appliquer aux projets récurrents, comme c'était le cas précédemment. La procédure simplifiée permet au bureau de l'APEEE de prendre une décision à tout moment au cours de l'année scolaire. D'autres membres du CA souhaitent que les projets récurrents soient évalués et classés par ordre de priorité par le CA en même temps que les nouveaux projets, dans l'objectif de garantir une meilleure rentabilité des ressources limitées de l'APEEE.

La présidente propose à Zoltán Krasznai de préparer une proposition incluant les modifications qu'il suggère, pour décision lors de la prochaine réunion du CA.

Tout le monde est d'accord pour communiquer les résultats des procédures écrites à tous les membres de manière transparente, y compris la ventilation des voix (pour, contre ou abstention).

- **Décision de nommer un jury de sélection :**

Le CA a décidé (par 15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention) de nommer un jury chargé d'évaluer les propositions de projets reçues et de formuler une recommandation destinée au CA. Ce jury de sélection se compose du conseiller financier de l'APEEE, du coordinateur du groupe de travail de l'APEEE concerné [groupe « pédagogique », « Bien-être » et « Community building » (Cohésion)] et d'un représentant, respectivement, de la direction de l'école, du personnel de l'école et du Comité des élèves. Il est suggéré que les coordinateurs des groupes de travail de l'APEEE s'abstiennent de voter sur leurs propres projets.

Débats d'orientation:

7. **Méthodes de travail de l'APEEE**

La présidente invite les membres à donner leur avis au sujet de la liste de questions qui a été envoyée concernant les méthodes de travail de l'APEEE et le rôle du CA, des groupes de travail

et du secrétariat de l'APEEE. Des questions sont posées au sujet de la répartition du travail au sein de l'APEEE, du rôle des membres du CA et du bureau, des relations avec les groupes de travail et les représentants au CE, et la transparence des votes.

Les retours d'information doivent être envoyés au secrétariat de l'APEEE pour la fin de la semaine suivante.

8. Hygiène et sécurité

- Réunion du comité hygiène et sécurité de l'EEB1 en juin :

Les réunions du comité hygiène et sécurité n'ont pas été organisées régulièrement ces dernières années. Ce comité doit tenir trois réunions par an, conformément aux règles écrites. Les membres du CA suggèrent que les représentants de l'APEEE abordent les questions suivantes au cours de la prochaine réunion du comité hygiène et sécurité : 1) faire pression en faveur d'une évaluation du mauvais état des bâtiments de l'école ; 2) demander une liste actualisée des travaux de réparation et de maintenance prévus par la Régie des bâtiments ; 3) exprimer les préoccupations de l'APEEE quant aux responsabilités excessives qui sont transférées aux parents (par exemple, la sécurité de la fête de Cesame) ; 4) aborder la question de l'accès des parents au campus, notamment la reconnaissance des badges émis par les institutions européennes ; 5) évoquer le fait que l'école soit désormais excessivement précautionneuse dans son approche de la sécurité, ce qui peut être utilisé pour limiter notre accès, nos programmes et nos activités ; et 6) suggérer une évaluation environnementale par l'IBGE des sanitaires du bâtiment Gutenberg. Il est suggéré de transformer les toilettes de ce bâtiment en toilettes pour adultes, ce qui exigerait que la Régie des bâtiments les mette immédiatement en conformité. Il est proposé que Thomas Bardram (suppléant prim. DA) travaille en collaboration étroite avec les représentants du comité hygiène et sécurité sur les questions liées à l'infrastructure de l'école.

- Rapport du groupe temporaire (task force) sur le bâtiment Gutenberg :

Le groupe temporaire de l'APEEE au sujet du bâtiment Gutenberg, créé en mars 2019, n'a encore transmis aucun retour d'information.

9. Enquête S8

Le CA donne mandat à Balazs Palvolgyi (prim. HU) pour analyser ce que l'on appelle l'enquête S8 visant à déterminer ce que font les élèves diplômés de l'école européenne, quelles sont les compétences acquises à l'école ils utilisent, etc. Balazs Palvolgyi rapportera ses conclusions au CA concernant ce qui est fait actuellement et les défis auxquels nous sommes confrontés, en particulier pour obtenir des retours d'information des écoles de Bruxelles. Il s'intéressera en particulier à l'enquête de l'année passée, mais rassemblera également des données auprès des futurs diplômés.

La présidente fait part de ses inquiétudes concernant la longévité de l'enquête, ainsi que la question de savoir qui sera responsable de la mener étant donné le nombre limité de personnel au secrétariat de l'APEEE. Idéalement, l'enquête devrait être pilotée par le Bureau central ou par l'école, comme c'était le cas auparavant. La présidente de l'APEEE va évoquer cette enquête S8 avec le président du Comité des élèves de l'EEB1 et les APEEE des trois autres écoles bruxelloises. Elle pourrait faire l'objet d'une procédure écrite.

10. Pratiques de l'école regroupant des cours de langues en L2 et L3

Karin Hundeboll (vice-présidente chargée de la pédagogie) et Monika Velikonja (représentante secondaire SWALS au CE) informent les participants que le directeur de l'EEB1, dans le cadre des contacts bilatéraux avec les parents SWALS, leur a annoncé que les groupes de FR et EN L2 bilingues en primaire et secondaire seraient supprimés à partir de la prochaine rentrée scolaire. Le même message a été transmis au Conseil d'éducation du secondaire le 20 mai dernier. Les détails de la nouvelle organisation des cours de langues en L2 et L3 ne sont pas clairs. Le changement proposé inquiète tout particulièrement les parents des enfants SWALS qui ont bénéficié d'une immersion en FR ou EN L1 pendant toute leur scolarité primaire et qui sont très exposés à ces deux langues, mais sont néanmoins placés dans des cours de FR ou EN L2 en secondaire.

Plusieurs membres du CA expriment leur préoccupation au sujet de l'absence de transparence et de consultation au cours du processus qui a conduit à la décision du directeur. Par exemple, aucune proposition de document n'a été diffusée. Le CA approuve par consensus l'idée de mandater un petit groupe d'étude (Monika Velikonja et Line Volkers) pour élaborer une proposition de position équilibrée de l'APEEE sur la question des cours de langue de L2/L3. Cette proposition sera présentée à la prochaine réunion du CA pour décision.

11. Protection des données

Des informations au sujet du respect du RGPD, par l'APEEE Services depuis un an : un contrat a été signé avec le DPO à la fois pour les services et pour l'APEEE. Le contrat avec le DPO a été renouvelé pour l'APEEE Services. L'APEEE Services n'a pas l'intention de payer de nouveau pour l'APEEE. Le CA donne mandat à l'APEEE de régler sa part du contrat avec le DPO (2000 EUR). Le groupe de travail juridique de l'APEEE doit dire s'il vaut mieux signer un contrat conjoint ou un contrat séparé. Il convient de vérifier avec le trésorier de l'APEEE si les fonds sont disponibles.

Points pour information:

12. La question des « 180 jours » – état des lieux

La vice-présidente de l'APEEE chargée de la pédagogie donne des informations concernant l'état des lieux au sujet de l'objectif de l'APEEE de garantir que tous les enfants de l'EEB1 bénéficient, conformément aux règles en vigueur, de 180 journées d'école. De légères améliorations ont été obtenues dans notre école cette année (les journées annulées à la fin de l'année scolaire officielle sont passées de 7 à 5 jours pour les élèves de S1 à S4), et le directeur de l'EEB1 a indiqué que de nouvelles améliorations seraient visibles l'an prochain. Les inquiétudes des parents sont confirmées par l'inspection générale de l'école d'Uccle qui a eu lieu en mai 2018 : le degré de performance de la direction de l'école était faible au regard du critère de contrôle de qualité lié à « l'utilisation effective du temps d'enseignement ». L'APEEE continuera à suivre la question des 180 jours, sur la base de son document de synthèse adopté par le CA en février 2018.

13. Nouvelle task force des élèves

Point reporté à la prochaine réunion en raison de l'heure tardive.

14. Rapport oral au sujet de la réunion du CE

La vice-présidente de l'APEEE chargée de la pédagogie fait rapport au sujet de la dernière réunion du CE, soulignant l'annonce, la veille, par le directeur, de la suppression des groupes bilingues de L2 à partir de la rentrée de septembre, et la possibilité d'ouvrir les cours du vendredi après-midi aux classes de S1 à S3 également à partir de septembre, pour des raisons pédagogiques. Zoltán Krasznai fait observer que si le directeur prévoit des cours le vendredi après-midi pour les classes de S1 à S3, l'APEEE Services ne continuera pas à fournir les premiers bus du vendredi (ceux de 13h00) pour les élèves de maternelle et de P1-P2. Les représentants de parents élus au CE devraient fournir des informations aux parents de leur section, à la suite des réunions du CE.

15. Rapports du Conseil supérieur et d'INTERPARENTS

Masa Devinar Groselj (suppléante prim. EN) rend compte de la réunion d'INTERPARENTS qui a eu lieu à Varese les 4 et 5 avril derniers. Les principaux sujets de discussion étaient les suivants: le système de recours du bac, la nouvelle politique linguistique des écoles européennes, l'évaluation du niveau de langue des professeurs de L2 non natifs, les mesures destinées à attirer les professeurs, le « cost sharing » (répartition des coûts), l'avenir des écoles européennes de Bruxelles et le site Arts-Loi ainsi que la nouvelle échelle de notation. Des rapports informels de la réunion d'INTERPARENTS et de la réunion du Conseil supérieur qui s'est tenue en avril ont été envoyés aux membres du CA avant la réunion.

Tibor Scharf (suppléant sec. DE) présente la nouvelle échelle de notation et le tableau allemand des équivalences : la tentative des parents de repousser la mise en place de la nouvelle échelle de notation pour les S6 et S7 a échoué à la réunion du Conseil supérieur du mois d'avril. Les critiques des parents portent sur le processus et son absence de préparation, plutôt que sur l'échelle en elle-même. La valeur du bac européen a baissé dans certains États membres, parallèlement à la mise en œuvre de la nouvelle échelle. L'école de Woluwe a envoyé une lettre à son directeur, suggérant de manière erronée que le CA de l'APEEE de l'EEB1 avait envoyé une lettre au sujet de la nouvelle échelle de notation à la direction de l'école. De fait, nous avons diffusé un document de synthèse destiné aux sections et à leurs ministres de tutelle, mais aucune position commune n'a jusqu'à présent fait l'objet d'un accord. Une décision du CA de soutenir un courrier commun avec les autres APEEE au moyen d'une procédure écrite est prévue.

16. Informations du groupe de travail « juridique » : la procédure disciplinaire de l'école et la politique en matière de harcèlement

L'école a tendance à prendre à la légère les cas de harcèlement et d'abus de substances illicites, et les procédures en place ne sont pas suffisamment bien élaborées. Le groupe de travail « juridique » recherche actuellement un avocat belge pour l'aider sur les questions qui relèvent du droit belge.

17. Informations au sujet de la fête de l'école / groupe « Community building » (cohésion)

La présidente constate que le modèle actuel de la fête de l'école de l'EEB1 n'est pas durable. La charge de travail est beaucoup trop élevée pour l'APEEE, d'autres modèles devraient donc être envisagés. À Ixelles par exemple, la fête de l'école se déroule chaque année un jour de semaine (habituellement le vendredi), et les enseignants et les élèves sont davantage investis. Le principal rôle des parents d'Ixelles est de fournir la nourriture. Leur cérémonie d'ouverture

a lieu la veille au soir, avec un talent show, et des prix qui récompensent les élèves ayant accompli un travail exceptionnel. Les parents d'Ixelles arrivent généralement le vendredi après-midi pour se promener et travailler sur les stands de nourriture. Leur bénéfice financier est similaire au nôtre. Le groupe de travail « Community Building » (Cohésion) va étudier différents modèles de fête d'école et fera une proposition au CA pour décision.

18. Rapports d'information au sujet des financements

Christina Morte communique des informations au sujet du projet d'atelier sur les valeurs (Values Workshop) (Financement de 300 EUR de l'APEEE). Les retours d'information des élèves étaient très positifs. Un rapport écrit au sujet de la conférence d'INTERPARENTS sur les besoins éducatifs spécifiques (Financement de 75 EUR de l'APEEE) a été diffusé auprès des membres du CA avant la réunion.

19. Informations à jour concernant le secrétariat de l'APEEE

La situation des effectifs du secrétariat de l'APEEE reste difficile en raison de la prolongation du congé de maladie de la coordinatrice depuis le 10 janvier dernier. Le CA souhaite la bienvenue à Christiane Breur, nouvelle intérimaire de l'APEEE qui a un contrat jusqu'à la fin de cette année en vue de soutenir la responsable communication de l'APEEE dans les tâches de secrétariat pendant l'absence de la coordinatrice de l'APEEE.

20. Rapports écrits concernant les réunions auxquelles les représentants de l'APEEE ont assisté

Un document comportant les compte rendus écrits des réunions auxquelles les représentants de l'APEEE ont assisté entre janvier et avril 2019 a été diffusé auprès des membres du CA avant la réunion. Ce document figure à l'annexe I.

21. Résultat des procédures écrites depuis la dernière réunion du CA tenue le 21 mars 2019

Un document reprenant les résultats des procédures écrites depuis la dernière réunion du CA tenue le 21 mars a été diffusé aux membres du CA avant la réunion. Ce document figure à l'annexe 2.

Annexes au procès-verbal:

Annexe 1 : Rapports écrits relatifs aux réunions auxquelles les représentants de l'APEEE ont assisté entre janvier et avril 2019

Annexe 2 : Résultats des procédures écrites depuis la dernière réunion du CA tenue le 21 mars 2019